



# Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°660 du Mercredi 07 septembre 2022 - 16<sup>ème</sup> année - Prix: 250 FCFA



## SITUATION SÉCURITAIRE CATASTROPHIQUE SUR NOS ROUTES

# Les chiffres au 1<sup>er</sup> Semestre de l'année 2022 inquiètent #3



© CREATIV/ROT

## Quelles mesures pour arrêter l'hémorragie

SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU TOGO :  
Dégradation du portefeuille,  
dérives ... le gouvernement  
va « assainir » le milieu #6



### MALI/CÔTE D'IVOIRE

SUCCÈS NOTABLES DE LA  
MÉDIATION TOGOLAISE :

La délégation  
malienne à  
Lomé salue  
le leadership  
de Faure  
Gnassingbé #3



### SÉCURITÉ

L'état d'urgence  
sécuritaire dans  
la région des  
savanes prorogé  
de six (6) mois #2



Le gouvernement a sollicité et obtenu ce jour de l'assemblée nationale une prorogation de l'état d'urgence sécuritaire dans la région des savanes pour une durée de 6 mois supplémentaires. Ceci conformément aux dispositions de la constitution togolaise.

LE CARNET

Développement à la base :  
Les chiffres-clés au premier semestre

Après une année 2021 marquée par des performances encourageantes, le ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a entamé 2022 avec de "nombreux défis sur tous les fronts". Au premier semestre, de bons résultats ont été obtenus dans ce sens. De janvier à juin, plus d'un milliard de francs CFA ont ainsi été mobilisés au profit des jeunes entrepreneurs du pays. 1459 très petites et moyennes entreprises (TMPE) ont pu être créés, tandis que plus de 50 000 emplois ont été créés (7219 durables et 43 793 temporaires). Sur le plan des filets sociaux, 127 000 élèves du préscolaire et du primaire de l'enseignement public ont bénéficié des repas chauds offerts dans le cadre du programme des cantines scolaires. En ce qui concerne l'accès des populations aux services sociaux de base, 36 unités d'infrastructures sociocommunautaires et économiques (unités de soins périphériques, bâtiments scolaires, marchés, etc.) ont été construits durant la période. Enfin, dans le volet d'accompagnement de la jeunesse, près de 130 000 jeunes filles et garçons ont été formés et sensibilisés sur tout le territoire, sur des notions relatives notamment à la citoyenneté, aux droits de l'homme et aux fléaux sociaux. En 2021, le département piloté par Myriam Dossou d'Almeida avait atteint un taux de performance de 84% dans la réalisation de ses activités.

1,08 milliard FCFA de transferts monétaires octroyés en 2021

L'année dernière, le gouvernement a accordé, dans le cadre du projet Filets sociaux et services de base (FSB), un peu plus de 1,08 milliard FCFA de transferts monétaires. Ce montant a notamment bénéficié à plus de 60 500 ménages répartis sur tout le territoire. Cette assistance opérée avec le soutien de la Banque mondiale, a été exécutée par le ministère du développement à la base à travers ses bras opérationnels sur le terrain. Objectif, réduire l'extrême pauvreté au sein des communautés défavorisées. L'octroi des transferts monétaires s'est accompagné d'autres actions. Entre autres, le renforcement des capacités d'environ 2500 comités de développement à la base (CDB) pour permettre aux communautés de disposer chacune d'un plan d'action, la mise en place de plus d'une centaine d'infrastructures sociocommunautaires et économiques de base (unités de soins périphériques, bâtiments scolaires, marchés), ou encore l'entretien de plus de 7000 km de routes et pistes. Pour rappel, toujours dans le cadre des filets sociaux, plus de 14 millions de repas chauds ont été distribués en 2021 à près de 95 000 écoliers.

L'état d'urgence sécuritaire dans la région des savanes prorogé de six (6) mois

Le gouvernement a sollicité et obtenu ce jour de l'Assemblée nationale une prorogation de l'état d'urgence sécuritaire dans la région des savanes pour une durée de 6 mois supplémentaires. Ceci conformément aux dispositions de la constitution togolaise.

En effet, la constitution autorise le Chef de l'Etat à décréter l'état d'urgence mais dès que sa durée excède trois mois, il revient à l'Assemblée nationale de se prononcer.

Pour mémoire, l'état d'urgence sécuritaire dans la région des savanes avait été déclaré le 13 juin 2022. Son échéance de trois mois est donc fixée au 12 septembre à minuit. Il était donc nécessaire que les élus du peuple se prononcent sur la prorogation. C'est désormais chose faite.

Notre pays fait face, comme l'ensemble de notre sous région, à une accentuation de la menace des groupes armés terroristes. Les attaques meurtrières et lâches se sont multipliées ces dernières années. L'état d'urgence sécuritaire a pour objectif de permettre aux autorités, notamment administratives, d'agir en prévention pour protéger les populations. Ils ont

à leur disposition des moyens qui vont au-delà des pouvoirs classiques mais qui restent encadrés par les lois et règlements en vigueur dans notre pays.

Le Gouvernement est conscient que la réussite de la riposte contre les groupes armés terroristes passe par la collaboration des populations. C'est pour cela que les premiers mois de l'état d'urgence ont été mis à profit pour sensibiliser les populations et les mobiliser pour qu'ils adaptent leurs habitudes à la situation nouvelle ainsi créée par le décret. Force est de constater que les populations de la région ont fait preuve d'un courage et d'un patriotisme extraordinaire face aux attaques. Par ailleurs, elles se sont montrées déterminées à respecter les consignes données par les autorités administratives et militaires, facilitant ainsi les missions nécessaires à la sécurisation.



Dans le discours prononcé au nom du gouvernement, le Ministre de la sécurité n'a pas manqué de féliciter ces populations et de les encourager à maintenir leur attitude de franche collaboration avec les forces de défenses et de sécurité.

Dans le même discours, le ministre de la sécurité est revenu sur les actions prévues dans le plan d'urgence pour le renforcement de la résilience des populations de la région des savanes. Il a présenté l'esprit de ce plan d'urgence qui est simple : « renforcer l'accès aux services sociaux de base afin de réduire leur vulnérabilité face aux chocs ». Ce plan est l'autre volet de la réponse apportée par le gouvernement sous le très haut

leadership du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbe. En effet, dans la vision du chef de l'Etat, la réponse ne saurait être uniquement sécuritaire mais doit aussi comporter un fort volet social.

Les parlementaires, sensibles aux arguments présentés, ont accordé au gouvernement la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire pour une durée de six mois. Ces six permettront une poursuite des actions de terrain et de l'évaluation de l'impact des mesures envisageables. Ces décisions pourront être ajustées si nécessaire dans la mesure où la session parlementaire se poursuit pendant au moins six mois.

Le gouvernement a exprimé sa satisfaction et a remercié les députés pour leur mobilisation. Il a rappelé que face à cet ennemi, les institutions seront debout pour donner aux forces tous les moyens juridiques et matériels pour défendre l'intégrité de notre territoire conformément à la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbe.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES AU TOGO :

Le rapport provisoire des résultats passé au peigne fin

Le rapport provisoire des résultats du recensement général des établissements touristiques au Togo a été passé au peigne fin le mardi 30 août 2022, à Lomé au cours d'un atelier qui a réuni les différentes parties prenantes. Initié par le ministère de la culture et du tourisme, le recensement a été organisé sur tout le territoire national en avril dernier et a concerné les unités touristiques à savoir les hôtels, motels, auberges, appartements meublés, gîtes, restaurants, agences de voyages et les écoles de formation en tourisme.



Le Togo veut disposer de données mesurables et fiables pour les Établissements de tourisme, les autorités du pays ayant pris conscience que le secteur du tourisme au-delà des exigences du monde qui l'entoure, a besoin, des statistiques dans ses fonctions de gouvernance. Un recensement général des Établissements de tourisme a été lancé dans cette dynamique sur l'ensemble du territoire national. Les acteurs améliorent depuis ce lundi matin, le contenu du rapport. L'objectif de l'atelier est de recueillir les suggestions des différentes parties prenantes pour affiner ce rapport général qui servira de base pour toutes les actions en faveur du secteur. Cet atelier s'in-

crit dans les objectifs assignés au ministère chargé du tourisme dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. La finalité est de parvenir à attirer 500.000 touristes en 5 ans et de contribuer à hauteur de 6,2% au Produit intérieur brut (PIB).

Dans sa feuille de route, le gouvernement a assigné au ministère du tourisme d'attirer 500 mille visiteurs dans cinq ans et de contribuer à hauteur de 6,2% au PIB. Pour atteindre cet objectif, il est obligatoire d'avoir des chiffres. La base actuelle ne permet pas de répondre à ce défi.

« Dans notre secteur, la plupart des données statistiques que nous exploitons aujourd'hui remontent

aux années 2010. Avec l'évolution du secteur et ses nouvelles contingences, notamment les conséquences de la pandémie à Coronavirus, la base des données statistiques actuelles ne permet plus de répondre à la demande des utilisateurs ou de comprendre la réalité de notre tourisme. D'où la nécessité d'effectuer le recensement général des établissements de tourisme sur l'ensemble du territoire et qui a permis d'avoir ce rapport provisoire pour lequel vous êtes conviés à contribuer à son amélioration. Ce recensement a ciblé les unités touristiques à savoir les hôtels, motels, auberges, appartements meublés, gîtes, les restaurants, les agences de voyages et les écoles de formation en tourisme exerçant sur le territoire national. En considération des mêmes données quantitatives, la carte touristique du pays sera conséquemment actualisée. Enfin, dans l'optique d'une meilleure gouvernance, ce travail servira de base pour mesurer l'impact de chaque action que nous réaliserons et l'efficacité de chaque franc que l'Etat dépensera dans le secteur », a indiqué Dr Kossi Gbényo Lamadokou, Ministre de la culture et du tourisme dans son discours d'ouverture des travaux.

« En 2008, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a, entre autres mesures, fortement recommandé aux États membres de réunir dans un seul et même document, l'ensemble des données sur les dé-



Dr Kossi Gbényo Lamadokou, Ministre de la culture et du tourisme

penses du tourisme, les comptes des industries du tourisme, l'offre intérieure, l'emploi dans les industries du tourisme, les investissements, la consommation touristique, etc ; ce qu'il est convenu d'appeler «compte satellite du tourisme », a rappelé le ministre en charge du tourisme.

Le rapport provisoire présente 1024 Établissements de tourisme au Togo notamment les Hôtels, les auberges, les Motels, les écoles de formation en tourisme, hôtellerie, les agences de voyage. Dans l'optique d'une meilleure gouvernance, ce travail servira de base pour mesurer l'impact de chaque action que le ministère du tourisme réalisera et l'efficacité de chaque franc que l'Etat dépensera dans le secteur

Rappelons qu'en 2019, le secteur touristique a rapporté environ 53 milliards de F.CFA à l'économie nationale, contre 19 milliards de F.CFA en 2020, soit une baisse de 64% en raison de la Covid-19.

SITUATION SECURITAIRE CATASTROPHIQUE SUR NOS ROUTES

Les chiffres au 1<sup>er</sup> Semestre de l'année 2022 inquiètent  
Quelles mesures pour arrêter l'hémorragie

**347 morts sur les routes togolaises au premier semestre. 3.818 accidents et 4.883 blessés. Ce sont les chiffres des accidents enregistrés. C'en est trop. L'axe le plus meurtrier est la route nationale avec 127 victimes. La RN 5 entre Lomé et Kpalimé Les motocyclistes représentent 54% des victimes. Non-respect du code de la route, vitesse excessive, téléphone au volant, mauvais entretien des véhicules sont à l'origine des accidents.**

« Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Le temps de l'impunité est terminé », a annoncé le ministre de la Sécurité, Damehame Yark. Les campagnes de la Prévention routière n'ont pas eu de résultats. La police doit prendre ses responsabilités et sanctionner. Un retrait du permis de conduire et/ou une amende sont des arguments que pourront facilement comprendre les automobilistes.

Ce sont les informations données par le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Damehame Yark et son collègue des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, M. Affoh Atcha-Dédji, lors de la présentation du bilan de la situation sécuritaire du premier semestre de l'année 2022, le 02 septembre 2022,

Au vu des chiffres présentés, la situation des six premiers mois (de janvier à juin 2022) a connu une hausse que celle du deuxième semestre de l'année 2021 et interpelle à une prise de conscience individuelle et collective.

La situation sécuritaire du premier semestre de l'année 2022 a été présentée en cinq phases, à savoir : la situation sur la criminalité, l'opération entonnoir consistant à la saisie des carburants illicites, la sécurité routière, les sanctions disciplinaires pour violation des règles d'éthique et de déontologie infligées au personnel des forces de sécurité et les divers.

**Quelles solutions**

Déjà en décembre 2021 le Ministre des transports ferroviaires, aériens et terrestres, M. ATCHA-DEDJI Affo, avait procédé au lancement officiel d'un projet pilote de renforcement de la sécurité routière, à Kpalimé dans la préfecture de Kloto.

Ce projet, initié par les Ministères de la Sécurité et de la Protection Civile, de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, en collaboration avec le ministère des transports terrestres, aériens et ferroviaires, et avec l'appui financier et technique de l'OMS, visait à réduire de manière significative les taux d'accidents et d'au moins 50% le nombre de décès imputables à l'absence de soins pré hospitaliers des victimes des accidents de la voie publique au Togo à l'horizon 2025. Pour atteindre cet objectif, il avait été dit qu'il sera organisé des examens de permis de conduire pour 7 200 conducteurs de taxi motos après une période de formation, des séances de sensibilisation de 50 000 conducteurs de taxi motos

et autres usagers de la route sur le code de la route. Il sera également question de rendre disponible un service médical adéquat pour les premiers soins médicaux lors des secours d'urgence et de doter les véhicules de sapeurs-pompiers des kits pour les premiers soins afin de réduire significativement le risque d'aggravation de l'état de santé des victimes et sauver des vies humaines.

« Les accidents de la circulation constituent la 9<sup>ème</sup> cause de mortalité dans le monde et passera, selon les projections, à la 5<sup>ème</sup> place d'ici 2030, si une réponse adéquate n'est mise en œuvre au niveau mondial et par chaque Etat Membre. Force est de reconnaître que le continent africain paie le plus lourd tribut en enregistrant la plus forte proportion de mortalité des piétons et des cyclistes dans le monde avec 44% des décès. » avait expliqué Dr DIALLO Fatoumata Binta Tidiane, Représentante Résidente de l'OMS au Togo, avant de poursuivre « La plupart des accidents sont dus à l'excès de vitesse, au manque d'entretien des véhicules et plus généralement au non-respect du code de la route. C'est un véritable drame qui endeuille des familles, laissant des orphelins et arrache la vie à des jeunes à la fleur de l'âge, c'est un réel problème de sécurité publique, mais aussi un problème de santé publique majeur. » Elle a pour finir réitéré l'engagement de l'OMS et de tous les partenaires techniques et financiers à accompagner le gouvernement togolais dans le renforcement de la sécurité routière et atteindre les objectifs fixés qui sont zéro décès par accident de la circulation, et tolérance 0 aux accidents de la circulation.

Pour le Ministre des transports ferroviaires, aériens et terrestres, M. ATCHA-DEDJI Affo « D'après les données sur la sécurité routière collectées par nos services, les dix dernières années ont été marquées par des nombres élevés de cas d'accidents avec un pic de 802 morts en 2014. Ces cas d'accidents pourraient être expliqués par plusieurs facteurs et de multiples causes. Pour y faire face, le gouvernement togolais a pris des décisions énergiques pour réduire considérablement les risques d'accident ainsi que les taux de mortalité sur les routes togolaises. C'est ainsi que l'année 2014 a été déclarée, par le Chef de l'Etat, année de la sécurité routière suivie d'importantes mesures prises en la matière. Il s'agit, entre autres, de l'instauration du



port obligatoire de casque pour les conducteurs de moto et de ceinture de sécurité pour les automobilistes, la multiplication des contrôles avec introduction du test d'alcoolémie et du test de dépistage de drogue, des actions de sensibilisation et de sanctions des usagers, etc. » Il a enfin, renouvelé la gratitude du Chef de l'Etat et du gouvernement togolais à l'OMS et à l'ensemble des partenaires en développement pour leur constante disponibilité à accompagner l'Etat togolais dans ses actions.

**Que deviennent les contrôles de sécurité dans les gares routières ?**

Au lendemain de l'accident mortel de Bako, les associations des conducteurs et les municipalités avaient envisagé de mener des contrôles en amont dans les gares routières, pour s'assurer que les véhicules ne sont pas surchargés ou sont assurés.

L'information venait d'une rencontre entre le ministre chargé

des transports, Atcha-Dédji Affoh, les responsables de la faïtière patronale togolaise des transporteurs routiers, et les représentants des transporteurs de tout le pays, C'était un jeudi 30 juin 2022.

Il s'agissait pour le ministre, associé à son collègue de la protection civile, Yark Damehame, de sensibiliser ces acteurs au respect du code de la route, à la suite d'un accident de la route particulièrement meurtrier, qui a fait 13 morts et 15 blessés, sur la nationale 1, à la hauteur du Village de Bako (8 km au sud de Wahala, localité elle-même située à 120 km de Lomé).

« Nous avons convenu d'inviter tous les transporteurs, de Cinkassé à Lomé, pour une sensibilisation et nous prenons conscience de ce que souvent les contrôles que les forces de l'ordre font, ce n'est pas pour leur simple plaisir, mais justement pour éviter ce genre de choses. Pour qu'on comprenne l'importance de la sécurité routière. », a indiqué le ministre.

« Aujourd'hui, l'Etat fait beaucoup d'efforts sur les infrastructures de

sécurité routière, nous avons voulu recentrer le débat pour qu'on prenne conscience de cela. », a-t-il ajouté.

Pour Yaya Oukpedjo, Président de l'Union des Syndicats des Conducteurs Routiers du Togo (USYCORT), outre les mesures qui seront prises de leur côté pour accompagner le gouvernement dans ses efforts pour la sécurité sur les routes, il s'agit aussi de sensibiliser les passagers, de les pousser à ne prendre que des véhicules techniquement au point, et refuser la surcharge.

**Situation présentée en 5 phases**

Il faut souligner que la présentation de cette situation sécuritaire du premier trimestre de l'année 2022 a été faite en cinq phases.

Dans le premier cas, les principaux faits criminels enregistrés sont de cinq natures. Il s'agit 21 faits de braquage constatés ayant été commis à l'aide de diverses armes dont 04 pistolets, 05 fusils de chasse, 04 armes blanches et autres objets et classés en 19 infractions consommées et 02 tentatives ayant entraîné un préjudice direct de 04 blessés, plus de 90.134.000 F CFA, 02 voitures, 07 motos, des Smartphones et divers effets emportés par les braqueurs ; de 22 vols à main armée constatés ayant été commis à l'aide de 03 armes de guerre PA, 10 pistolets de fabrication artisanale, 09 armes blanches et autres classés en 19 infractions consommées, 03 tentatives ayant causé un préjudice direct, 06 blessés, plus de 40.073.400 F CFA, 800 euros, 01 voiture, 02 motos, des ordinateurs portables, des Smartphones et divers effets emportés par les malfrats ; de 05 enlèvements et de 69 assassinats, meurtres ou lynchage ; 17 cambriolages ayant entraîné un préjudice direct de plus de 44.686.940 F

Suite à la page 5

**TERRORISME AU TOGO : Plusieurs milliards de FCFA engagés**

**Le vent du terrorisme souffle sur la partie septentrionale du Togo. La région des Savanes, au nord du Togo, est en proie aux attaques terroristes avec plusieurs victimes militaires et civiles. Pour endiguer le fléau, le gouvernement togolais engage plusieurs milliards de FCFA.**

Une série d'attaques terroristes a secoué le Togo depuis fin 2021. Décidé de faire taire les armes djihadistes, l'autorité togolaise sort son porte-monnaie pour les trois prochaines années.

Plus de 430 milliards de francs CFA seront investis dans la défense d'ici 2025. 183,4 milliards seront injectés dès 2023 ; 107,6 milliards ensuite en 2024 et 138,5 milliards en 2025, selon l'exécutif togolais.

La loi de programmation militaire rassure votée en décembre 2020, prévoit la modernisation et le renforcement de l'armée togolaise. Ainsi, entre 2021 et 2025, 722 milliards de FCFA se-

ront consacrés à la défense dont 367 milliards pour le fonctionnement et 354 milliards pour les investissements.

Déjà en 2021, 104 milliards ont été dépensés sur les 129 milliards prévus. Pour l'année 2022, ce sont 99 milliards de francs CFA qui sont annoncés dans la loi de finances. Ces dépenses colossales feront augmenter les effectifs qui étaient de 17 773 hommes en fin 2020 à 22 020. Le processus est déjà enclenché. En mars 2022, 897 jeunes militaires ont été enrôlés dans les Forces armées.

Matériel et organisation Les dépenses permettront d'acquiescer une quinzaine de chars

de combat légers, une vingtaine de véhicules blindés de transport des troupes, 127 véhicules tactiques légers, 07 porte-engins, 04 véhicules légers de commandement, 19 véhicules légers de reconnaissance et de liaison, 20 embarquements motorisés et 59 véhicules de transport logistique. En juillet 2022, la cellule d'analyse de risques, a vu le jour. Sa mission est de rassembler et analyser les informations sur les menaces terroristes d'autres pays afin d'anticiper.

En mai 2019, il a été créé le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV), le programme d'urgence de développement dans la région des Savanes. D'un montant de 16 milliards de FCFA, il permettra de construire des infrastructures socioéconomiques.



# Encore plus proche de VOUS !!!



UNE NOUVELLE **DIVISION DU CADASTRE À TSEVIE-DAVIE**  
NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures  
de **Zio**, de l'**Avé**, de **Yoto**, de  
**Vo** et du **Bas-Mono**

## L'APEGEF ÉTEND SES TENTACULES Après Tsévié, Kagomé dans le Golfe 6 a aussi sa branche locale

**L'Association des Pasteurs et Evangélistes de la Génération de Feu (APGEF) continue son petit bonhomme de chemin avec l'installation de ses branches locales. Après Tsévié dans le Zio, c'est au tour de Kagomé dans le Golfe 6 de recevoir les responsables de cette association pour l'installation de sa branche locale.**

Kagomé a désormais sa branche locale des Pasteurs et Evangélistes de la Génération de Feu APEGEF. Elle est officiellement installée ce trente et un août deux mille vingt-deux par le bureau national conduit par son président lors d'une cérémonie riche en couleur tenue à Sagbado.

Un mandat de trois ans pour le pasteur AGBO Joseph et son équipe. Durant cette période, ils seront le visage de l'Association des Pasteurs et Evangélistes de la Génération de Feu APEGEF zone Kagomé dans le golfe six. Ce bureau local a été officiellement installé ce trente et un août deux mille vingt-deux par le bureau national conduit par son président. Ce dernier a rappelé l'importance de cette cérémonie d'installation et la mission dévolue à cette représentation dans la zone ; et justement, le nouveau bureau à travers son responsable a conscience de toute la responsabilité qui lui ait dévolue, s'engage à relever tous les défis au concert avec le bureau national et les autorités.

Pour le pasteur AGBO Joseph : notre objectif c'est de travailler ; parce que, être nommé charge c'est un titre, un titre est une responsabilité, une responsabilité c'est un service et tout service demande d'être bien fait. C'est ça le but pour lequel nous sommes nommés. Donc notre cahier de



charge doit être rempli puisque nous avons trois ans à travailler. Dieu nous aidera avec l'équipe nous essayerons et par la grâce de Dieu de porter haut le nom du Seigneur et de faire en sorte que le corps du Christ soit respecté, les pasteurs soient respectés, l'Eglise soit respectée et que nous puissions travailler main dans la main avec les autorités pour la paix et la cohésion surtout en ce moment de Covid. Nous travaillons toujours avec les autorités pour éradiquer ce mal de notre pays et surtout de travailler main dans la main avec les autorités afin que le terrorisme ne puisse pas envahir notre pays. Nous prions toujours et ils seront à notre cote pour porter haut le flambeau de notre nation et Christ Jésus notre Seigneur. A-t-il dit.

La chefferie traditionnelle à travers son représentant s'est réjoui de l'installation de l'APEGEF dans la zone, et surtout que l'association s'engage à œuvrer outre à l'évangélisation mais aussi au dé-

veloppement de Kagomé et partant du pays.

« Tout ce que je viens de vivre ce matin, c'est particulièrement différent de ce qu'ils avaient l'habitude d'organiser. Aujourd'hui, nous avons vu que les pasteurs se sont organisés pour pouvoir former une unité qui leurs permettraient de pouvoir travailler en symbiose pour le bon développement de notre cher pays le Togo. Au fait, pour moi, c'est une bonne idée pour que du moins on puisse arriver à pouvoir amener nos pierres pour l'édification de ce pays ». A mentionner le secrétaire du chef de kagnikope, Kokou SEBIAGBE.

Le bureau national de l'APEGEF avec cette officialisation de sa représentation de Kagomé garde ainsi le cap dans l'exécution de sa feuille de route. La mission va se poursuivre avec l'installation des autres représentations dans toutes les zones du pays.

Tata Sylvie

## AFFAIRE DE LAIT AVARIÉ DÉVERSÉ SUR LE MARCHÉ À CINKASSÉ: Le réseau démantelé

**La direction régionale du commerce des Savanes et la délégation régionale de la Ligue Togolaise des Consommateurs ont poursuivi leurs investigations amorcées vendredi 02 septembre dernier. Un réseau fait vendre du lait concentré avarié sur les marchés de Cinkassé, une ville septentrionale frontalière du Burkina Faso située à environ 38 km de Dapaong (chef-lieu de la région) et à 660 km au nord de Lomé, la capitale du pays.**

Le lait avarié est vendu à 600 F.CFA la boîte au lieu de 1200 F.CFA (même lait de bonne qualité). Selon Radio Motaog, sur certaines boîtes, la date de péremption est grattée ou complètement effacée. Le samedi 3 septembre, le réseau a été démantelé. La direction régionale du commerce ne s'était pas arrêtée à Cinkassé, elle avait fait également un tour à Korbongou, un marché environnant qui s'anime dans la même journée pour des enquêtes. Des sensibilisations ont été faites.

A l'approche de chaque fin d'année, des cas similaires sont souvent recensés au Togo. A la population et aux autorités de redoubler de vigilance. Il faut rappeler qu'à Cinkassé, 660 Km de Lomé dans la région des savanes,

des boîtes de lait avarié auraient été déversées sur le marché. Ce produit qui inonde la ville serait en transit vers la région des plateaux. La municipalité de Cinkassé 1 avait annoncé l'ouverture d'une enquête pour faire retirer au plus vite les produits du marché.

L'alerte avait été donnée par l'Agence togolaise de presse (ATOP) Cinkassé, selon qui, le lait en question est vendu à 600 F.CFA la boîte au lieu de 1200 F.CFA. Sur certaines boîtes, la date de péremption est grattée ou complètement effacée.

Le prix étant réduit de moitié, beaucoup de consommateurs se ruent sur ces boîtes de lait. La consommation est massive et le produit est même exporté vers l'intérieur du pays.

« Compte tenu du bas prix de ce lait, la population l'arrache comme de petits pains sans se soucier de sa qualité. Il est souvent transporté dans des plateaux à travers toute la ville par de jeunes filles et garçons », écrit le journal officiel du Togo.

Enquête ouverte par la mairie de Cinkassé

Pour l'heure, la commercialisation et la circulation de ces boîtes de lait périmées échappent à la vigilance du ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale voire les organisations de défense des droits des consommateurs. Du côté des autorités municipales, une enquête avait été lancée pour rompre avec la chaîne de ravitaillement.

« Interrogé, Zinogo Tene, adjoint au maire de la commune Cinkassé 1 a indiqué que la municipalité est déjà informée et mène des enquêtes avec le service local du ministère du Commerce pour détecter les lieux de stockage de ce lait dangereux pour la santé des populations », lit-on dans l'agence togolaise de presse.

## Courtes contre la montre

### Le phosphate reprend des couleurs

Après une décennie marquée par un tassement relatif en termes de production (avec néanmoins une exception en 2018), le phosphate togolais renoue avec de bonnes performances depuis deux ans. L'extraction de la roche phosphatée a en effet de nouveau dépassé la barre symbolique du million de tonnes annuels en 2020 et 2021 (respectivement 1,3 et 1,45), alors qu'elle s'établissait à 703 000 en 2019. Cette augmentation annuelle de 10% intervient alors que les cours mondiaux du minerai, principal ingrédient dans la fabrication des engrais, ont presque doublé l'an dernier, passant de 88 dollars la tonne en février 2021 à 176 dollars en décembre. Pour le Togo, il s'agit d'une bonne nouvelle. L'embellie s'est ainsi ressentie au niveau des ventes. En 2021, ces dernières ont atteint 1 389 811 de tonnes, soit le niveau le plus élevé depuis les années 90, période où le Togo a connu ses ventes les plus fastes, comme l'indique le graphique réalisé par Togo First. La tendance devrait d'ailleurs demeurer à l'optimisme, d'autant plus que sur le marché, les conditions restent favorables à l'export. Durant le premier semestre de l'année, le prix est passé de 173 \$ en janvier à 287 \$ en juin, soit son plus haut niveau depuis 2009.

### Réformes : 43% de taux de réalisation à fin juin 2022

Au premier semestre de l'année, la mise en œuvre des réformes affichait environ 43% de taux d'exécution physique et 25 % de taux d'exécution financière. C'est l'une des principales conclusions de la revue nationale des réformes à fin juin 2022, dans les départements ministériels et institutions de l'Etat. Le point a été présenté il y a quelques jours par visioconférence par le secrétaire permanent pour le suivi des réformes, Kpowbi Tchasso Akaya. Les réalisations, dont la mise en œuvre n'a pas été chose aisée, selon le responsable, peuvent être regroupées par axes de la feuille de route gouvernementale. Ainsi, pour le premier axe (inclusion sociale, harmonie et paix), les réformes réalisées concernent notamment le processus de transformation des médias d'Etat en office, le renforcement du mécanisme institutionnel de mise en œuvre de l'assurance maladie universelle et l'amélioration du rendement des enseignants et de l'encadrement pédagogique du système. Concernant le deuxième axe, elles sont relatives au développement de l'offre touristique de loisirs, au renforcement de la chaîne de valeur culturelle, au lancement du processus d'actualisation des politiques culturelle et touristique et à la poursuite de l'adoption des textes du nouveau code foncier. Enfin, les réformes opérées dans l'axe 3 concernent le système de gestion des finances publiques, dont l'un des principaux points est le budget programme "que le gouvernement continue de consolider par des actions complémentaires". Au total, sur 312 activités de réformes opérationnelles programmées pour l'année 2022, 43 ont été réalisées, 222 sont en cours de réalisation et 47 n'ont pas connu de début de réalisation.

### Une procédure de sanction ouverte contre GVA Togo

L'Autorité de régulation des communications électroniques et postes (Arcep) a annoncé vendredi l'ouverture d'une procédure de sanction contre l'opérateur Groupe Vivendi Africa Togo (GVA Togo) "pour non-respect des obligations de permanence, disponibilité et continuité des services". La sanction intervient après des semaines de "manquements graves et récurrents d'indisponibilité de service". En effet, le régulateur a relevé une "multiplication des cas d'indisponibilité de services et plus particulièrement des débits d'une lenteur jusqu'en dessous de 1 Mbps en lieu et place des débits souscrits par les consommateurs respectivement de 50 Mbps et de 200 Mbps". Autre couac noté par le gendarme des télécommunications, le manque d'information et de communication de l'opérateur de CanalBox : "Les consommateurs subissent tous ces manquements sans que l'opérateur GVA Togo n'informe sur la nature du problème et le délai approximatif dans lequel le service sera rétabli, et ce en violation de l'article 27 de son cahier des charges". En attendant les conclusions de la procédure, les autres fournisseurs d'accès internet sont exhortés "à mettre en œuvre tous les moyens pour assurer la disponibilité de service ainsi que le respect des débits pour lesquels les consommateurs paient". Pour rappel au Togo, l'accès à internet est assuré par quatre opérateurs : Togo Telecom, Cafe Informatique, le Groupe Vivendi Africa et Teolis.

## LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL

Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE

LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE

Rad Graphic Sarl U

2 000 exemplaires



## SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU TOGO : Dégradation du portefeuille, dérives ... le gouvernement va « assainir » le milieu

**Le gouvernement est décidé à assainir le secteur de la microfinance au Togo, un secteur très dynamique, mais confronté à des « dérives » ces dernières années.**

Selon les statistiques, le Togo affiche la troisième meilleure progression de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa) en matière de progression des dépôts collectés. De même, l'encours des crédits dans le secteur de la microfinance s'est accru de 38,3 % pour se situer à 327,6 milliards de F.CFA contre 247,6 milliards de F.CFA l'année dernière.

En effet, un séminaire gouvernemental s'est déroulé en conseil des ministres la semaine dernière sur la « stratégie d'assainissement et de supervision du secteur de la microfinance au Togo ».

Cette stratégie, souligne le communiqué du conseil des ministres, « vise à mettre en place les actions permettant de renforcer le cadre d'exercice des activités des systèmes financiers décentralisés (SFD) au Togo, d'accroître les moyens de contrôle des activités menées ainsi que les actions qui peuvent être prises ».

La stratégie sera mise en œuvre sur une période de trois ans et permettra au pays, de préserver ses acquis dans le domaine de la finance inclusive, d'accroître les performances de ce secteur au profit des populations les plus exclues du système financier classique et de protéger les populations vulnérables.

« Près de la moitié des togolais ont recours aux services de la microfinance. C'est un secteur particulière-

ment dynamique dans notre pays et qui permet aux populations, les plus éloignées des services bancaires classiques, de bénéficier d'un service qui est quasiment l'équivalent d'un service bancaire classique. C'est un secteur dynamique en termes d'encours de crédits, en termes d'encours de dépôts... mais il y a un décalage que l'on peut relever : il s'agit de la dégradation du portefeuille », a expliqué Prof Akodah Ayewouadan (ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement).

« Face à cette situation et pour maintenir la vitalité du secteur, cette stratégie a été proposée par le ministre de l'économie et des finances. La stratégie, dans un premier axe, consiste à revoir le cadre réglementaire et législatif du secteur : renforcer, améliorer et actualiser ce cadre. Un deuxième axe de cette stratégie vise à renforcer les dispositifs de surveillance, de veille et de sanctions, parce qu'il n'est pas faux de dire qu'ici et là de façon sporadique, il a y eu des dérives », a-t-il souligné.

« Le troisième axe va concerner l'assainissement même de certaines structures. Certaines mesures seront prises pour mieux accompagner le secteur », a précisé le ministre.

Le gouvernement insiste sur la rigueur professionnelle des prestataires

Premier en inclusion financière dans l'espace Uemoa, le Togo veut renforcer ses acquis dans le secteur en misant sur la bonne gou-

vernance des prestataires de services financiers (PSF), partenaires des structures étatiques dédiées.

Une rencontre a ainsi été organisée en fin de semaine dernière entre la ministre de l'inclusion financière et les principaux responsables des PSF. Objectif, rappeler à ces derniers toutes l'importance que le gouvernement accorde à la rigueur professionnelle à tous les niveaux du secteur. « Ce qui pose surtout problème, c'est le non fonctionnement des organes de gouvernance et des instances de contrôle dans certaines institutions », a indiqué Mazamesso Assih, avant de rappeler que la bonne gouvernance des PSF constitue un préalable exigé par les partenaires techniques et financiers, avant la mise à disposition conséquente de fonds pour soutenir l'inclusion financière.

Pour rappel, le gouvernement est resté au chevet des différents PSF depuis le début de la crise à travers des reports d'échéances, des moratoires sur les intérêts, ou encore des bonifications.

### La microfinance a le vent en poupe

Croissance rapide du nombre d'adhérents, augmentations constantes des crédits octroyés par les systèmes financiers décentralisés (SFD), confiance grandissante avec des hausses continues des dépôts, la microfinance togolaise a le vent en poupe. Une croissance à deux chiffres du crédit et des dépôts, soutenue par une amélioration de l'inclusion financière où le Togo performe par



rapport à ses voisins de l'Uemoa, depuis la création du FNFI.

De 1,6 million en 2015, le nombre de personnes bénéficiant directement des services des structures de microfinance a cru à plus de 2,6 millions fin mars dernier, alors que le nombre de SFD, en partie pour des raisons de régulation, est tombé à 76, deux étant toujours sous administration provisoire.

Ce sont plus de 300 milliards FCFA de transactions (crédits et dépôts) qui sont opérées entre SFD et leur clientèle chaque année. Le regain de dynamisme dans le secteur qui croît à deux chiffres s'est plus ressenti sur les dernières années. Selon les données compilées à partir des statistiques de la BCEAO, l'encours des crédits a, à nouveau, progressé de 16% cette année, après avoir cru de 21,9% en 2016, de 19,9% en 2017 et de 24,8% en 2018. Le même trend s'observe dans les dépôts, confirmant les indicateurs du premier trimestre 2019.

Si au cours des trois premiers mois de cette année, le montant des dépôts collectés dans l'Union a augmenté de 11,4%, la progression a été surtout tirée par le Mali (+20%), suivi du Togo (+16%), et la Côte d'Ivoire (+15,1%). Le Togo maintient également ce deuxième

rang s'agissant de la croissance de l'encours des crédits qui a atteint 15,3%, toujours devancé par le Mali (+19,6%).

Toutefois, la qualité du portefeuille de crédit s'est très peu améliorée depuis 2015, mais reste un cran au-dessus de la moyenne de l'Union, au terme du premier trimestre 2019.

Au Togo, le gouvernement qui, après avoir porté sur les fonts baptismaux le FNFI, a adopté une feuille de route en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale d'inclusion financière. « L'objectif global décliné dans la feuille de route est d'assurer sur une période de 5 ans, une augmentation de l'accès et de l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers, formels et informels, accessibles pour 60% à 80% de la population togolaise adulte », avait soutenu Assih Mazamesso, la Secrétaire d'Etat chargée de l'inclusion financière et du secteur informel.

La part des crédits accordés par les SFD étant toujours faible dans l'ensemble du portefeuille consenti par les institutions de crédits opérant sur le territoire national.

T.B.

## Accidents de la route : quelles mesures pour arrêter l'hémorragie (Suite de la page 3)

CFA, 19.300 euros, 3000 mille francs suisse, des Smartphones, un switch informatique, un appareil photo, des bijoux de valeur et divers objets emportés par les cambrioleurs.

Il s'avère que la préfecture du Golfe a connu le plus grand nombre de braquages (11 cas). Quant aux vols à main armée, la préfecture du Golfe est toujours en tête.

Il a été aussi relevé au cours de cette présentation, le démantèlement des réseaux de 04 cybercriminels tous de nationalité nigérienne à Lomé, quartier Attiégo le 11 mars 2022 par le commissariat de police du 5e arrondissement ; de deux individus (MLIN Fangnin Valence, 48 ans, ivoirien et DZREKE Ayao Elom, 42 ans, togolais) pour production de fausses pièces d'identité et divers autres documents à Adécicopé le 08 janvier 2022 par la DCPJ ; d'individus spécialisés dans le vol de moto dans les domiciles par le commissariat de police du 5e arrondissement le 23 janvier 2022, à Lomé, quartier Attiégo (AFFO Mensah,

25 ans et TOHENOU Kossi Beugard) ; de deux présumés cybercriminels de nationalité nigérienne aux quartiers Kégué et Kélégougan, à Lomé, le 1er février 2022 par le SCRIC ; de 07 individus en possession de faux billets de banque d'un montant de 45.000.000 F CFA en coupure de 10.000 F CFA et de 100 dollars le 06 février 2022 par la DCPJ ; de 08 individus pour cybercriminalité à Lomé, quartier Adidogomé par la BRI-DGPN ; de voleurs de motos à Agoè-Nyivé Atchanvé et Bé Châteaux le 25 avril 2022 par la BRI-DGPN et interpellation de 05 suspects. Il s'agit des nommés Akoumani Koffi alias Boga, 23 ans ; Kouli Amaka alias Donné, 37 ans ; Amegatsè Koffi Paul, 40 ans ; Idrissou Moubarak alias MB, 30 ans et Sewonou Komi, 35 ans, chauffeur. Des braqueurs ( Kankandja Nagyapte, 28 ans, Kangnoa Djadoudé Dalkoa, 27 ans ) au Check point de Dapaong le 05 avril 2022 par les Forces de défense et de sécurité et 08 malfrats (vol à main

armée) à Agoè-Nyivé, Légbassito Amédenta dans la nuit du 24 au 25 juin 2022 ont été également démantelés.

On note également une importante saisie de drogues avec en tête le cannabis (6065, 34322 kg), 5,84635 kg de cocaïne, 0,26759 kg de méthamphétamine, 2,30 kg d'acétylmorphine, 1130,16052 kg de produits de divers produits psychotropes composés de tramadol, de tapentadol, de diazépam et 29591,05018 kg de médicaments illicites. Les services de sécurité ont également procédé à la saisie d'importantes quantités de boissons frelatées et de cigarettes illicites soit pour un total de 7062,05 kg de bouteilles de boissons frelatées, 13985,85 kg de cigarettes illicites. 25,85 kg d'espèces protégées ont été saisies dont 7, 25 kg d'ivoire, 10,65 kg de peaux de félins, 0,10 kg de griffes de félins et 7,85 kg de dents d'hippopotame ont été également saisis.

La deuxième situation relative à l'opération entonnoir fait état de 64.900 litres de produits pétroliers de contrebande saisis impliquant

36 voitures et 01 moto.

La présentation nous renseigne également que 02 agents de police et 09 de la gendarmerie ont été sanctionnés pour plusieurs motifs. Il s'agit entre autres de la cupidité, de l'escroquerie, d'abus de confiance, de racket, de vol et groupement de malfaiteurs, d'indiscipline, d'inconscience professionnelle, de menaces de mort avec arme blanche et arme à feu, de consommation de substances psychoactives, d'atteinte contre les biens, d'abandon de poste, de violences volontaires, d'indélicatesse et malhonnêteté, d'ivresse publique et manifeste, de mensonge et défaut de compte rendu, etc...

S'agissant de la situation de la sécurité routière, les services de police et de gendarmerie signalent 3818 accidents qui se sont soldés par 4863 blessés, 347 morts. Les motos sont responsables de 73% de ces accidents dont les principales causes sont l'excès de vitesse, la conduite en état d'ébriété ou sous l'influence de substances psychotropes, le non respect ou l'absence des dispositions de sécurité (casques, cein-

ture de sécurité, siège-auto pour enfants...), la distraction au volant en raison de l'usage du téléphone portable et le non respect du code de la route.

Eu égard à tout cela, les ministres Yark et Atcha-Dédji ont souligné que cette situation sécuritaire est sombre et doit susciter en chacun un éveil de conscience

Les deux ministres ont été clairs. Il n'y aura plus de sensibilisation pour le port de casque ni pour le port de ceintures de sécurité. Toutefois, conformément à son ambition de réduire considérablement les cas d'accidents de circulation, l'exécutif annonce la poursuite de la sensibilisation ainsi que la réalisation de diverses initiatives notamment le Projet Pilote de Renforcement de la Sécurité Routière (PPRSR) lancé en décembre 2021. À travers ce projet, plus de 7.000 conducteurs d'engins à 2 et 3 roues devraient passer l'examen de permis de conduire et bénéficier des séances de sensibilisation sur le code de la route et les dangers liés à certains comportements en circulation.

A.I.

## ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL : Gilbert Houngbo : « La politisation du débat sur les migrants empêche de réfléchir à de nouvelles solutions »

**Immigration, droit du travail au Qatar, égalité des genres... L'ancien Premier ministre togolais, qui prend ses fonctions à la tête de l'Organisation internationale du travail le 3 octobre, répond aux questions de JA et réagit à la décision du président béninois Patrice Talon de restreindre le droit de grève.**

Le 3 octobre prochain, l'ancien Premier ministre togolais Gilbert Houngbo deviendra le premier directeur général africain de l'Organisation internationale du travail (OIT), la plus ancienne agence des Nations unies. Alors qu'il dirige pour quelques semaines encore le Fonds international pour le développement agricole (Fida), nous l'avons rencontré le 1er septembre au siège de l'OIT à Genève. Jeune Afrique publie en avant-première les meilleurs extraits de l'interview qui sera diffusée le 3 septembre, sur RFI, dans le cadre du Grand invité de l'économie Jeune Afrique-RFI.

**Jeune Afrique : En août, l'OIT a annoncé une baisse du chômage dans le monde en 2022. Quelle est la situation du marché de l'emploi sur le continent ?**

**Gilbert Houngbo :** Chaque année, entre 12 et 15 millions de jeunes arrivent sur ce marché. Il y a un problème d'adéquation entre l'offre et la demande. Les gouvernements savent qu'ils doivent faire davantage pour encourager l'initiative privée, développer des compétences et orienter les jeunes vers les secteurs porteurs.

Les spécialistes de l'éducation pointent ces problèmes d'inadéquation entre offre et demande depuis des décennies : pourquoi est-ce si difficile pour les gouvernements d'investir sur l'éducation ?

Les gouvernements commencent à faire des efforts. C'est une question de répartition des investissements publics et d'espace budgétaire. Ce sont des questions complexes. Certains pays envoient des jeunes se former à l'étranger, mais le taux de retour est faible, parfois inférieur à 20 %, alors que cela consomme une bonne partie du budget. Les efforts de formation doivent aussi davantage viser les femmes.

**L'égalité des genres, une thématique devenue très forte en Occident depuis une dizaine d'années, a-t-elle la même acuité en Afrique ?**

Je pense que oui. On voit de plus en plus de jeunes filles très bien formées. Mais je reconnais que toutes les barrières sont loin d'être tombées.

**Est-ce qu'on peut dire qu'une partie du retard économique du continent serait effacé si les femmes participaient davantage à la création de richesse ?**

C'est clair. Il y a quelques années, une étude de la Banque mondiale l'a très bien montré. Si je prends le secteur agricole, les femmes n'ont pas accès aux mêmes niveaux de ressources productives (la terre, les intrants, le financement) parce que la préférence est donnée aux hommes. Je l'ai constaté lorsque j'étais Premier ministre. Que ce soit au Nord comme au Sud, nous

sommes loin d'avoir gagné la bataille de l'égalité. En Afrique, le Rwanda est sans doute le pays qui a le plus fait dans ce domaine.

**Quel regard portez-vous sur l'ubérisation - l'économie des plateformes - qui pose des questions en matière de protection des salariés ?**

C'est une question qui me préoccupe. C'est une de mes priorités. La transition numérique est inévitable et on sait qu'elle créera plus d'emplois qu'elle n'en détruira. Ce dont il faut s'assurer, c'est que ces emplois sont décents. Pour cela, il faut préserver l'existence d'une relation employeur salarié. Présentement, beaucoup de plateformes n'ont pas cette relation, et donc ne garantissent pas un minimum de protection sociale. En Afrique, malheureusement pour le moment, on copie le modèle sans tirer les leçons de ses faiblesses.

Sur le continent, les États ont tendance à faire des ponts d'or aux entreprises pour les attirer. Ils sont moins actifs dans la défense des droits sociaux. Mettre en place des dispositifs pour attirer l'investissement étranger est une tendance qui va se poursuivre, là n'est pas tellement le problème. Le vrai problème, c'est la capacité de négociation des États africains. Historiquement - et cela reste parfois le cas malheureusement, le gros problème de ce genre situation, c'était la question de la corruption. Aujourd'hui, même lorsque le gouvernement n'est pas corrompu, les États n'ont pas la capacité de bien négocier avec les investisseurs. Mais il est tout à fait possible de mettre en place des conditions pour attirer les investisseurs tout en exigeant le respect des règles de l'OIT. C'est notre rôle d'accompagner les gouvernements dans ce domaine.

**Quand on parle de couverture sociale, on peut s'arrêter sur le sort des travailleurs domestiques, plus de 90 % n'en n'ont pas. Que faut-il faire ?**

Les conventions existent, c'est leur application qu'il faut renforcer. Mais on ne peut pas parler des travailleurs domestiques et parler de l'économie des soins sans parler de la question de la migration lorsque vous avez des travailleurs en situation irrégulière, vous ne pouvez pas les intégrer dans un système de protection sociale. Il faudrait pouvoir dissocier cet enjeu de la question de la régularisation qui est parfois même politique. La problématique ne se pose pas seulement en Occident, mais aussi dans les pays du Sud.

**En Occident, on parle beaucoup des problèmes de pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, dans le social par exemple. Est-ce que pour vous cela appelle plus d'immigration venant d'Afrique, ou d'ailleurs ?**

Lorsqu'on voit la situation actuelle où,

effectivement, il manque de mains dans certains pays, je pense qu'il faut envisager d'offrir aux migrants la possibilité de faire des allers-retours. Cela se fait déjà dans le secteur agricole. Le Bureau international du travail (BIT, ) peut aider. Il y a bien des jeunes qui considéreraient cela de manière très positive. Parfois, la politique empêche de réfléchir à des solutions alternatives qui seraient bénéfiques pour tout le monde. Aujourd'hui, dès que l'on parle de l'immigration, le débat est politisé.

**Il y a quelques jours, Patrice Talon était l'invité du patronat français et il s'est félicité d'avoir limité, voire interdit dans certains secteurs essentiels, le droit de grève dans son pays. Pour lui, c'est indispensable au décollage économique du Bénin. Qu'en pensez-vous ?**

J'ai beaucoup de respect pour le président Talon, mais je considère que c'est un pas en arrière. J'ai vécu des grèves comme Premier ministre et je peux comprendre la difficulté, probablement même la frustration, mais il n'y a rien qui remplace le dialogue social.

**Qu'est-ce que le BIT peut faire dans ce cas ?**

Nous ne sommes pas là pour dicter la conduite à suivre à nos États membres. Dans ce cas, il est bien évident que nous allons continuer à faire notre plaidoyer. Cette décision est contradictoire avec les conventions signées par le Bénin et je ne pense pas que le but du président soit de mettre son

pays en porte-à-faux.

Les entreprises sont-elles suffisamment préoccupées par les droits élémentaires des travailleurs ? Au Qatar, on a beaucoup parlé des chantiers pour la Coupe du monde de football qui débute en novembre.

D'abord, nous nous félicitons que les questions de santé et de sécurité au travail soient intégrées aux conventions fondamentales de l'OIT. Pour revenir au Qatar, lorsqu'on rencontre une situation difficile, il faut engager le dialogue avec cet État membre. La question au Qatar a été soulevée en 2014-2015. Ironie du sort, on en parle aujourd'hui en raison de la Coupe du monde, mais le Qatar a fait énormément de progrès et on a l'impression que personne ne veut en parler.

Avant, il y avait le système de la Kafala (parrainage préalable à l'embauche de travailleurs étrangers) qui incluait la confiscation des passeports. Cela ne se fait plus. Par ailleurs, le salaire minimum a été augmenté et 280 000 personnes en ont bénéficié. Pour améliorer les conditions de travail, les autorités ont modifié la loi et interdit le travail à l'extérieur entre 10 et 14 heures. Ces efforts ne veulent pas dire qu'il n'y a pas encore du travail à faire, mais il faut les reconnaître.

Une question adressée au directeur du Fonds international pour le développement agricole (Fida) que vous êtes encore pour quelques semaines. Au Pakistan, un tiers du pays est sous les eaux. En Afrique, plusieurs pays comme le Sénégal et le Niger ont aussi été victimes d'inondations meurtrières ces derniers mois. Comment investir vite dans l'adaptation au changement climatique ?

Par des investissements, pas seulement faits par les gouvernements, mais aussi par le secteur privé. Les projets d'adaptation ne sont pas forcément les plus rentables, donc il est

plus difficile de les financer, de développer des innovations. Actuellement, les investissements vont davantage vers des solutions. Mais il est urgent d'augmenter les moyens consacrés à l'adaptation.

**Quelles illustrations pouvez-vous donner ?**

Par exemple, la mise en place de systèmes d'évacuation et de traitement des eaux plus efficaces. Dans les zones rurales, il s'agit de s'assurer que les constructions sont à même de résister à des pluies torrentielles. Cela se traduit aussi par une utilisation plus indiquée de l'eau, par exemple dans l'agriculture.

**La guerre en Ukraine provoque une grave crise alimentaire : l'autosuffisance de l'Afrique reste-t-elle un vœu pieux ?**

C'est un objectif très réaliste et c'est nécessaire. Avant le Covid-19, l'Afrique importait 70 milliards de dollars de produits alimentaires chaque année. Et on estimait que cela atteindrait 170 milliards d'ici à 2030, si rien n'était fait. Aujourd'hui, la guerre en Ukraine exacerbe la situation. Cette problématique oblige l'Afrique à investir pour augmenter sa production, ses moyens de transformation et sa capacité d'accès aux marchés africains. La Zone économique de libre-échange africaine (Zlecaf), même si sa mise en œuvre sera encore longue, est porteuse d'espoir ?

C'est l'une des grandes réalisations de l'Union africaine. Combien de temps, les Européens ont-ils mis pour bâtir leur marché commun ? Être un leader politique, c'est aussi savoir investir tout en sachant que les dividendes ne seront pas pour tout de suite.

Source : JA

## MALI-CÔTE D'IVOIRE / SUCCÈS NOTABLES DE LA MÉDIATION TOGOLAISE : La délégation malienne à Lomé salue le leadership de Faure Gnassingbé

**La troisième réunion du groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali (GST-Mali) s'est ouverte à Lomé hier mardi 06 septembre 2022. En prélude à cette rencontre, le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a eu à recevoir la délégation malienne conduite par le ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop.**

Le ministre malien a exprimé au chef de l'État togolais la reconnaissance du Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta, pour son soutien au processus de transition et son engagement dans la mobilisation des dirigeants ouest-africains, en vue d'une sortie de crise au Mali.

« Nous sommes venus transmettre les salutations fraternelles du Président de la transition, Son Excellence le Colonel Assimi Goïta, à son Excellence le Président Faure Gnassingbé, Président de la République Togolaise, pour tout le soutien qu'il apporte de façon constante à notre pays par rapport au processus de transition et son engagement auprès de ses pairs de la région pour faire en sorte que ce processus puisse aboutir ».

Monsieur Abdoulaye Diop s'est réjoui de la tenue de la troisième réunion du groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali (GST-Mali) à Lomé, une rencontre qui permettra à l'ensemble des partenaires internationaux du Mali de mieux accompagner le pays.

**Trois militaires libérés sur 49**

En rappel, depuis deux mois, une vive tension règne entre les républiques soeurs du Mali et de la côte d'Ivoire. La pomme de discorde est l'arrestation puis l'inculpation de 49 soldats ivoiriens par les autorités de Bamako qui les accusent d'être des mercenaires venus pour déstabiliser le pays.

Pour leur part, les autorités d'Abidjan rejettent catégoriquement cette accusation et soutiennent que ce sont des soldats de l'armée nationale venus dans le cadre d'une mission onusienne. Cette situation a provoqué une montée de tension entre les deux pays dont les relations s'étaient gravement détériorées à la suite des sanctions imposées par la CEDEAO au Mali. Les autorités de Bamako soupçonnaient le président Alasane Ouattara d'en être l'instigateur.

**L'artisan de la levée des sanctions va faire libérer les soldats ivoiriens**

Devant l'escalade de la tension dans l'affaire des 49 soldats ivoiriens les autorités de Bamako ont sollicité l'intervention du leader togolais, celui dont la médiation a permis de lever les sanctions de la CEDEAO.

Ainsi, après plusieurs contacts avec les différents protagonistes de la crise, l'habile négociateur, Faure Gnassingbé a réussi à faire libérer 3 soldates sur les 49. Et pour s'assurer des engagements et des promesses des autorités maliennes le chef de l'Etat togolais dans sa magnanimité a fait venir par vol spécial les militaires à Lomé afin de les remettre lui-même entre les mains de la délégation...Oui un homme de parole, de conviction et des actes dans la patience, sans faire de bruits mais en obtenant les résultats...une force de caractère qui suscite admiration

Dans les deux camps, l'atmosphère est à la détente. Les yeux des ivoiriens et des maliens sont désormais tournés vers Lomé, espérant que le génie de Faure éclaira Assimi Goïta afin que les 46 autres soldats encore en détention recouvrent leur liberté

Tassou B.

# Offrez-vous la Fibre Togocom

à seulement  
**10.000 FCFA**  
et profitez du meilleur de l'internet !

**SUPER  
PROMO**



**119/888**

En agence / commercial itinérant

## La Fibre

Offre soumise à conditions.  
Frais d'accès fibre à 10.000 FCFA  
au lieu de 25.000 FCFA.  
Promo valable jusqu'au 30 septembre 2022

**Avancer. Pour vous. Pour tous.** [togocom.tg](http://togocom.tg)   



**Togocom**